

Journée mondiale des zones humides
2 février, 2003

Pas de zones humides, pas d'eau!

Document d'information

Journée mondiale des zones humides 2003

Document d'information

Thème 1

Eau douce - Y en a-t-il assez?

La quantité d'eau douce disponible par habitant ne cesse de diminuer. Au 20^e siècle, tandis que la population mondiale était multipliée par trois, les prélèvements d'eau douce étaient multipliés par six, reflétant l'urbanisation massive, le développement de l'agriculture irriguée et la hausse du niveau de vie.

Y a-t-il encore assez d'eau pour répondre à nos besoins? A l'échelle mondiale, oui - nous utilisons actuellement 20% de l'eau des cours d'eau de la planète (sans compter les eaux de crue). Cependant, la situation varie énormément d'une région à l'autre: dans certaines zones arides, on utilise déjà jusqu'à 95% de l'eau disponible.

1,1 milliard de personnes au moins sont privées d'accès à l'eau potable.

Actuellement, 2,3 milliards de personnes vivent à proximité de cours d'eau où la pénurie d'eau est fréquente, et 1,7 milliards vivent dans des zones où la pénurie d'eau réduit les capacités de production alimentaire et de développement économique à l'échelle locale. De toute évidence, n'y a pas suffisamment d'eau au bon endroit. Qui plus est, 1,1 milliard de personnes au moins sont privées d'accès à l'eau potable et 3 millions de personnes meurent chaque année, dont beaucoup d'enfants, de maladies dues aux eaux contaminées. La qualité de l'eau est donc également un problème difficile.

Quel est donc le rôle des zones humides ? Il est essentiel dans le cycle de l'eau: captage et retenue des précipitations et de l'eau de fonte, rétention des sédiments et épuration de l'eau. Pourtant, au 20^e siècle, nous avons détruit la moitié des zones humides qui subsistaient encore et, par des modifications physiques telles que l'endiguement et la canalisation, nous avons sérieusement fragmenté et modifié le débit de 60% des principaux cours d'eau mondiaux - compromettant ainsi souvent les multiples fonctions précieuses des écosystèmes dont nous sommes dépendants.

L'augmentation spectaculaire de la production alimentaire de ces 50 dernières années s'est souvent faite au détriment de la santé des zones humides et de l'approvisionnement en eau douce. Nous avons non seulement détruit des zones humides pour faire la place à l'agriculture, en leur imposant nos besoins grandissants en eau douce - actuellement, 70% des prélèvements mondiaux d'eau douce sont destinés à l'agriculture - mais nous avons aussi exercé des pressions supplémentaires sur nos dernières zones humides en déversant de grandes quantités d'azote, de phosphore, de pesticides et de sédiments dans les eaux souterraines et de surface. Si, dans les pays développés, l'agriculture est la principale source

de pollution, les déchets d'origine humaine constituent un problème majeur dans nombre de pays en développement, où 90-95% des eaux usées sont rejetées sans aucun traitement dans le système hydrologique, entraînant une diminution qualitative **et** quantitative de l'eau douce.

Cette situation a peu de chance de s'améliorer avec une population mondiale qui devrait augmenter de 1,7 milliard ces 20 prochaines années, principalement dans les pays en développement. Produire plus de céréales, plus de viande et plus de poisson avec un approvisionnement en eau déjà limité constituera un véritable défi.

Il est généralement admis que pour augmenter la production alimentaire, il convient non pas d'étendre les zones agricoles et de prélever encore plus d'eau, mais d'accroître la rentabilité des cultures existantes – en produisant plus de « récolte par goutte d'eau ». Les progrès technologiques, notamment la double culture, l'amélioration de la sélection des plantes et le perfectionnement des techniques d'irrigation et de récupération de l'eau de pluie, sont autant de possibilités d'accroître la production agricole.

En Asie et en Afrique, le poisson fournit respectivement 28% et 21% des protéines animales. A l'échelle mondiale, la demande de poisson pour la consommation humaine directe va doubler ces dix prochaines années – alors que la plupart des stocks de poissons marins sont déjà surexploités, et on ne s'attend pas à une augmentation significative des prises à venir. Douze pour cent du poisson que nous consommons provient de la pêche en eau douce et ce pourcentage ne cesse d'augmenter, avec, là aussi, des signes manifestes d'exploitation non durable à grande échelle. Plus de 90% des poissons marins pêchés dépendent des eaux côtières pour le frai et le nourrissage des alevins ; or, la santé de ces écosystèmes de zones humides dépend directement de ce que nous imposons aux zones humides continentales: trop peu d'eau et trop de polluants dans les zones humides d'eau douce finit aussi par dégrader les zones humides côtières. En fait, 80% de la pollution marine est d'origine tellurique. Même si le développement de l'aquaculture dans les zones humides côtières et continentales compense en partie la baisse des prises dans les milieux naturels, si nous n'améliorons pas véritablement nos pratiques, l'augmentation de la charge de polluants, l'eutrophisation et d'autres facteurs risquent d'accentuer la dégradation des habitats de zones humides.

Le triple défi : assurer la sécurité alimentaire, la sécurité de l'apport en eau et la sécurité des écosystèmes.

Existe-t-il des solutions? Elles résident dans des stratégies de gestion intégrée des ressources en eau au niveau du bassin versant, prévoyant la participation pleine et entière de l'ensemble des parties prenantes. Ces solutions doivent tenir dûment compte de l'application de technologies

assurant une utilisation plus rationnelle de l'eau par l'agriculture, l'industrie et les ménages, ainsi que de la valeur réelle des infrastructures hydrauliques et de la protection des écosystèmes, avec des filets de sécurité adéquats pour les plus démunis. Le défi que nous devons relever aujourd'hui est triple : assurer la sécurité alimentaire, la sécurité de l'eau et la sécurité des écosystèmes. Pour la Convention de Ramsar, la source d'eau douce, c'est-à-dire nos écosystèmes de zones humides, devrait constituer le **point de départ** de toute stratégie de gestion intégrée de l'eau. Maintenir la santé des zones humides pour préserver les sources de notre eau douce et d'une grande partie de notre nourriture est l'une des clés de la durabilité de notre planète.

[Pour en savoir plus sur la **sécurité des écosystèmes**, un sujet souvent négligé par les responsables de la gestion de l'eau, voir thème 2.]

Le défi des bassins hydrographiques partagés et autres zones humides transfrontières

Dans le monde entier, la gestion de l'eau constitue un problème difficile dans les bassins hydrographiques partagés. Le nombre de cours d'eau traversant transfrontières estimé à 261, certains traversant de multiples frontières. Une étude récente des sites Ramsar a révélé que 176 sites se trouvaient dans des zones humides transfrontières et posaient des problèmes de gestion aux Etats souverains. Voici deux exemples très différents de problèmes et de solutions:

Le **Mékong** apporte des avantages multiples aux 65 millions de personnes qui vivent dans son bassin. Parce qu'il traverse les frontières du Cambodge, de la Chine, du Laos, du Myanmar, de la Thaïlande et du Viet Nam, la gestion des eaux de ce fleuve constitue un défi permanent. La Commission du bassin du Mékong (MRC) doit concilier les besoins en barrages, sur le fleuve et ses affluents, pour produire de l'électricité et fournir de l'eau à l'agriculture, avec les besoins multiples des populations vivant en aval et qui dépendent directement du fleuve pour leur subsistance. Le riz et le poisson constituent la base de la sécurité alimentaire dans le bassin du Mékong. Les prises annuelles, estimées à 1,75 millions de tonnes de poisson, complétées par une aquaculture importante, sont la principale source de protéines et le principal moyen de subsistance des habitants du bassin. Le poisson pêché dans le bassin inférieur fournit 40-60% des protéines animales consommées par les populations locales. De ce fait, toute modification importante du débit du fleuve, par le détournement des eaux ou par la réduction des dépôts d'alluvion, ruinerait la pêche aussi bien que l'agriculture dans le delta, ce qui serait catastrophique pour les 30% de ménages qui vivent déjà au-dessous du seuil de pauvreté. Les problèmes à résoudre sont immenses – du fait, notamment, que la MRC n'inclut toujours pas la TOTALITÉ des pays du bassin du Mékong – mais aussi en raison du coût social, écologique et économique des défaillances.

Les plaines inondables **Morava-Dyje**, à cheval sur les frontières de l'Autriche et des Républiques tchèque et slovaque, sont l'une des dernières régions d'Europe où l'utilisation traditionnelle des terres assure la régulation des crues, maintient une riche biodiversité et entretient des prairies formant de gigantesques puits à nutriments qui absorbent une grande quantité de l'azote contenue dans l'eau. Pendant de nombreuses années, quatre ONG ont œuvré indépendamment, en faveur des zones humides de leurs régions respectives, avant de décider de joindre leurs efforts pour restaurer les habitats dégradés, utiliser durablement les ressources de la terre, y compris par des pratiques culturelles traditionnelles et extensives (non intensives), ainsi pour informer et sensibiliser les populations locales. Leurs efforts conjoints ont abouti à la signature, par les ministères de l'Environnement des trois pays concernés, d'une Lettre d'entente portant sur l'application de la Convention de Ramsar dans l'aire trilatérale transfrontières des « Plaines inondables Morava-Dyje ». Par cette Lettre d'entente, ces trois pays conviennent de se réunir chaque année afin de coordonner leurs efforts visant à obtenir un statut trilatéral pour les sites Ramsar de la zone frontière des plaines inondables de la Morava et de la Dyje, et d'établir des plans de gestion conformes aux *Lignes directrices relatives aux plans de gestion des sites Ramsar et autres zones humides*. Cette initiative à long terme est en train de rallier le soutien des autorités locales, nationales et régionales concernées. Leur collaboration réussie en faveur de ces plaines inondables a valu à ces ONG le Prix Ramsar pour la conservation des zones humides 2002.

Le Bureau Ramsar aide et encourage de nombreux pays à résoudre des problèmes similaires liés à des bassins hydrographiques/sites Ramsar transfrontières, par exemple dans la région du lac Tchad et du fleuve Niger. Le Bureau est aussi un partenaire de l'Initiative pour l'eau lancée par l'UE lors du Sommet mondial sur le développement durable en août 2002, qui comporte un volet 'Gestion intégrée des ressources en eau' axé sur les bassins hydrographiques transfrontières.

L'engagement local

A la Laguna de la Cocha, site Ramsar de Colombie, les communautés locales sont devenues des acteurs importants en élaborant un plan de gestion pour les zones humides de ce site. En collaboration avec le WWF-Colombie, les communautés du groupe ethnique Quillacinga ont participé à des ateliers qui leur ont permis de mieux comprendre la richesse, la valeur sociale et économique – et la vulnérabilité – des écosystèmes locaux. Le plan de gestion qu'elles ont établi encourage la gestion durable des ressources naturelles de la région et permet aux agriculteurs locaux d'accroître leurs revenus grâce à des pratiques agricoles plus rationnelles et plus diversifiées, et au développement de l'écotourisme.

Les pratiques agricoles

Même s'il y a tout lieu de penser que l'intensification des pratiques agricoles et la rationalisation de l'utilisation de l'eau permettront d'accroître la production alimentaire dans les décennies à venir, certains pays, développés et en développement, ont de bonnes raisons d'abandonner l'agriculture intensive.

En **Suisse**, les agriculteurs représentent à peine 4% de la population totale mais gèrent environ 40% du territoire et couvrent les deux tiers des besoins alimentaires nationaux. En 1996, le peuple suisse a voté en faveur d'une agriculture diversifiée qui les aiderait à se diriger vers une Suisse durable. Les subventions agricoles, désormais soumises à des critères écologiques, encouragent un nombre croissant d'agriculteurs à se tourner vers une culture biologique peu intensive qui, en éliminant les engrais minéraux et les pesticides de synthèse, préserve la qualité de l'eau, contrairement à l'agriculture plus intensive. En Suisse, les consommateurs sont de plus en plus intéressés par les produits alimentaires biologiques et nombre d'agriculteurs pratiquant la culture biologique encouragent l'introduction d'un système efficace d'homologation pour favoriser la promotion de l'agriculture biologique auprès des consommateurs et des agriculteurs traditionnels.

Dans les zones humides de Hadejia-Jama'are, au nord du **Nigeria**, des techniques d'évaluation économique ont été utilisées pour comparer les avantages de l'utilisation de l'eau pour un projet d'irrigation, à ceux du maintien de la plaine inondable pour une exploitation traditionnelle, et ont abouti à des résultats nettement favorables au maintien de la plaine inondable. L'eau a été évaluée à US\$ 43/1000 m³ lorsqu'elle servait à entretenir la plaine inondable, assurant la subsistance de dizaines de milliers de personnes grâce à la pêche, l'agriculture, la production fourragère et le bois de feu. Ce chiffre est tombé à US\$ 0,04 pour l'eau détournée de la plaine inondable à des fins d'irrigation agricole. Le recours à ces techniques d'évaluation pour estimer à leur juste valeur les biens et services fournis par les écosystèmes de zones humides peut aboutir à une prise de décision plus éclairée sur l'utilisation de notre eau douce.

L'agriculture irriguée ne couvre que 17% des terres arables mais produit 40% des récoltes mondiales; elle représente une composante essentielle de l'augmentation de la production alimentaire de ces dernières décennies. Cependant, elle est généralement peu rationnelle, avec de pertes d'eau considérables dues l'évaporation, et des problèmes considérables de salinisation des sols et de pompage excessif de l'eau souterraine, notamment en Chine, en Iran, au Mexique, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Arabie saoudite et aux Etats-Unis.

Il existe des moyens de rationaliser l'irrigation, notamment les techniques d'irrigation goutte-à-goutte, qui peuvent réduire la consommation d'eau de 30-70% et accroître les rendements de 20-90%. Les recherches menées depuis 20 ans en Israël sur ce type d'irrigation ont permis à ce pays de doubler sa production alimentaire en utilisant la même quantité d'eau. En Espagne, l'introduction de compteurs d'eau, avec un système de tarification approprié, munis d'un commutateur pour l'irrigation goutte-à-goutte, a permis d'abaisser considérablement le volume d'eau pompée pour l'agriculture dans un réservoir aquifère. En outre, on s'est aperçu que les agriculteurs amélioraient leurs pratiques de leur propre chef lorsque les prix modérés et subventionnés de l'eau d'irrigation étaient remplacés par des prix réalistes.

Les efforts du secteur privé

L'industrie revendique 20% des prélèvements mondiaux – les entreprises pourraient-elles rendre leur utilisation des ressources en eau plus rationnelle? Le secteur privé peut-il aider par d'autres moyens? Une compagnie d'électricité danoise et une entreprise viticole australienne montrent l'exemple.

Une unité de production de **Danfoss**, qui fabrique des pompes, des valves et des moteurs sur une île de la mer Baltique, prélevait régulièrement 2 millions de mètres cube d'eau dans l'unique aquifère que compte cette île pour répondre aux besoins de cette entreprise de ses 50 000 habitants. Après avoir découvert que l'aquifère était en train de s'épuiser et qu'une intrusion d'eau salée devenait imminente, cette entreprise a mis en oeuvre une série de programmes pour économiser l'eau et a revu son système de traitement des eaux usées ; sa consommation d'eau est tombée à 0,4 million de mètres cube, soit une baisse de 80% des prélèvements, entraînant une reconstitution des réserves d'eau douce de l'aquifère et l'élimination du risque d'intrusion d'eau salée.

L'un des lauréats du *Prix Ramsar pour la conservation des zones humides 2002*, l'entreprise viticole australienne **Banrock Station**, applique depuis 1992, en coopération avec une ONG, Wetland Care Australia, des pratiques rationnelles de restauration et de gestion, y compris des systèmes très efficaces utilisant un minimum d'énergie et d'eau dans les vignobles situés de son propre système de zones humides, situé dans la plaine inondable du fleuve Murray. Cette entreprise a adopté une approche de Marketing très novatrice, qui consiste à allouer un pourcentage fixe des recettes tirées de ses ventes à des projets et activités de conservation des zones humides dans les pays où elle exporte ses vins. Cette entreprise a annoncé qu'elle utiliserait l'argent du Prix Ramsar pour soutenir un projet d'écotourisme dans le site Ramsar du lac Nakur, au Kenya (pour plus de détails, voir page 13, et consulter le site Internet <http://www.banrockstation.com.au/>).

La consommation de l'eau en milieu urbain

Les besoins en eau des ménages représentent 10% de l'ensemble des prélèvements. Les consommateurs urbains peuvent-ils apprendre à économiser l'eau? Il existe de nombreuses techniques novatrices pour rationaliser l'utilisation de l'eau, comme en témoigne l'exemple ci-dessous.

Les lois des Etats-Unis intitulées *Clean Water and Safe Drinking Water Acts* (Lois sur l'eau et sur l'approvisionnement en eau potable) ont permis d'améliorer la qualité de l'eau disponible tout en faisant augmenter le prix de l'eau à un niveau plus réaliste. Une étude a révélé que certaines catégories de population MODIFIENT effectivement leurs habitudes de consommation d'eau lorsqu'elles sont confrontées au coût réel de leur eau douce: des compteurs d'eau installés dans des immeubles permettent aux résidents de recevoir des factures individuelles et précises reflétant fidèlement la quantité d'eau qu'ils consomment. Des enquêtes ont montré que les consommateurs utilisent 18-39% moins d'eau lorsque la facture à payer correspond exactement au volume d'eau utilisé chaque mois. Sachant qu'actuellement aux Etats-Unis, moins de 40% des immeubles sont équipés de compteurs d'eau individuels, on peut en déduire qu'environ 9,5 millions de mètres cube d'eau pourraient être économisés chaque année, soit une économie totale de 4,6 milliards de dollars pour les propriétaires et les résidents, si l'ensemble des 25 millions d'immeubles que comptent les Etats-Unis étaient équipés de compteurs.

Thème 2

De l'eau pour les écosystèmes?

L'affectation de l'eau douce pour répondre aux besoins des trois principaux utilisateurs sectoriels - agriculture, industrie et ménages - constitue, dans la plupart des pays, un défi permanent pour les responsables de la gestion de l'eau.

Les écosystèmes de zones humides sont à la fois des « fournisseurs d'eau » et des « utilisateurs d'eau ». Cela étant, pourquoi figurent-ils si rarement dans l'équation de la répartition de l'eau? Les zones humides sont des composantes essentielles du cycle de l'eau qui nous fournit de l'eau douce, mais elles ont aussi **besoin** d'une certaine quantité d'eau pour conserver leur structure et leurs fonctions et continuer d'assurer l'approvisionnement constant et de qualité qui nous est nécessaire.

**Les zones humides
DOIVENT ETRE
ALIMENTEES EN EAU
si nous voulons qu'elles
puissent fournir l'eau
dont nous avons besoin,
en quantité et qualité.**

Grâce à l'évolution récente de la gestion de l'eau, tant philosophique que pratique, on reconnaît aujourd'hui de plus en plus la nécessité de tenir compte des besoins en eau des écosystèmes de zones humides dans tout régime de gestion rationnelle de l'eau. Les responsables de la gestion de l'eau devraient commencer par évaluer le volume d'eau minimum nécessaire au maintien des fonctions écologiques des écosystèmes de zones humides. Ce qui reste une fois ces

besoins satisfaits peut être mis à la disposition des utilisateurs sectoriels sans risquer de compromettre la base de ressources naturelles indispensable au développement durable.

Il y a relativement peu de temps que la gestion des zones humides tient compte des besoins en eau des écosystèmes de zones humides, mais il existe des méthodes et des outils scientifiques et sociaux éprouvés, adaptés aux différents types d'écosystèmes aquatiques, allant de simples évaluations rapides à des études à plus long terme, portant sur un ou deux ans. Les meilleures techniques tiennent compte de la multiplicité des fonctions des écosystèmes, au lieu de s'intéresser simplement à l'eau nécessaire aux oiseaux ou aux poissons, afin que l'eau soit répartie de manière à assurer, par exemple, le maintien de la structure physique d'un cours d'eau et d'une plaine inondable, de la diversité des oiseaux et des poissons, de la qualité de l'eau, des possibilités de loisirs, et des pêcheries assurant la subsistance des populations rurales. Prises individuellement, certaines de ces fonctions ont des incidences économiques et sociales très importantes, c'est pourquoi le maintien d'un certain débit à certaines époques de l'année, par exemple pour entretenir les stocks de poissons ou une plaine inondable, peut être une question très importante pour nombre de communautés rurales, surtout dans les pays en développement.

Une répartition rationnelle de l'eau au niveau du bassin hydrographique exige non seulement de telles évaluations comme point de départ mais des politiques nationales, des instruments juridiques et des cadres de prise de décision appropriés afin de promouvoir l'affectation d'eau aux zones humides avec la participation pleine et entière de toutes les parties prenantes.

Le point sur . . .

Les instruments de gestion de la Convention de Ramsar

Les *Lignes directrices pour l'intégration de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans la gestion des bassins hydrographiques* reconnaissent la nécessité, non seulement d'assurer la **gestion** intégrée des ressources en eau au niveau du bassin hydrographique, mais aussi d'une affectation d'eau appropriée aux zones humides, en tant que procédure de gestion indispensable au maintien du fonctionnement efficace des zones humides. Ces lignes directrices mettent en lumière la nécessité d'établir des autorités de gestion au niveau des bassins hydrographiques, comportant des représentants de toutes les parties prenantes – organismes de réglementation des eaux, institutions scientifiques, communautés locales, agriculteurs, ONG et autres – ainsi que d'élaborer les politiques et législations nécessaires à cette gestion. Elles soulignent également la nécessité d'évaluer l'offre et la demande d'eau, actuelles et potentielles, afin de répondre aux besoins des écosystèmes aussi bien que des populations humaines.

Les lois sur les eaux nationales en Afrique du Sud

La reconnaissance du rôle central des écosystèmes dans l'approvisionnement en eau se reflète dans la *National Water Act (Loi sur les eaux nationales)* (1998) de l'Afrique du Sud. Pauvre en eau, l'Afrique du Sud applique depuis quelques années des politiques éclairées relatives aux eaux, encourageant la gestion décentralisée de l'eau, la participation des communautés locales au processus décisionnel et l'introduction de pratiques efficaces de tarification de l'eau. Un élément distingue cette loi des politiques antérieures relatives aux eaux – et des politiques de nombreux autres pays en la matière – le principe directeur selon lequel le pays doit conserver les écosystèmes naturels qui entretiennent ses ressources hydriques. Cette loi reconnaît explicitement la nécessité de protéger « la quantité, la qualité et la fiabilité de l'eau nécessaire au maintien des fonctions écologiques dont dépend l'homme ». A cette fin, la *National Water Act* exige le maintien du volume d'eau nécessaire au fonctionnement des écosystèmes d'eau douce du pays, en tant que « réserve » environnementale.

La directive-cadre sur l'eau de l'UE

L'objectif premier de la Directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne est l'obtention d'un « bon bilan hydrique » pour toutes les eaux souterraines et de surface de l'Union européenne (UE), qui compte aujourd'hui 15 Etats souverains membres. Cette Directive-cadre se caractérise par une approche intégrée de la gestion au niveau du bassin hydrographique, permettant une coordination globale de la politique de l'eau au niveau de l'UE. Autres éléments fondamentaux de cet instrument : la tarification efficace de l'eau et la participation du public.

La Directive-cadre fournit aux pays de l'UE un ensemble commun d'objectifs, de principes, de définitions et de mesures de base. Les mesures particulières requises incombent, bien entendu, aux autorités compétentes des Etats membres (nationales, régionales, locales et/ou du bassin hydrographique), et les mesures précises prises à l'intérieur d'un bassin hydrographique varieront en fonction des facteurs naturels, socio-économiques et culturels.

Thème 3

Zones humides, Eau et Eradication de la pauvreté

Actuellement, 1,3 milliards de personnes vivent dans la pauvreté extrême, avec 1 dollar par jour ou moins, et 1,6 milliards avec moins de 2 dollars par jour. L'éradication de la pauvreté figurait bien entendu en tête de l'ordre du jour du Sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg en 2002, la communauté internationale reconnaissant de plus en plus que le but ultime est un développement durable satisfaisant les besoins de TOUS sans préjudice pour l'environnement.

Les zones humides et l'eau ont une importance vitale pour les 800 millions de pauvres du monde qui vivent en zones rurales.

Les 800 et quelques millions de personnes se trouvant dans la pauvreté extrême vivent, pour la plupart, dans des zones rurales, en Asie du Sud et en Afrique sub-saharienne surtout. Il faut savoir que les populations rurales pauvres sont souvent directement tributaires d'écosystèmes naturels comme les zones humides pour leur survie et que, même s'il existe des pauvres en milieu urbain, ce sont les populations rurales

pauvres qui sont les plus vulnérables à la dégradation des écosystèmes. On reconnaît de plus en plus que la dégradation de l'environnement est une **cause** première et non pas simplement une **conséquence** de la pauvreté.

La pauvreté des populations rurales est souvent imputable au fait qu'elles n'ont pas accès aux ressources naturelles et pas de contrôle sur celles-ci. Environ 52% des communautés rurales pauvres possèdent des terres trop petites pour en tirer un revenu décent et 25% sont sans terre. Un problème particulier à résoudre à cet égard est la condition de la femme: plus de 50% des aliments consommés dans le monde sont produits par des femmes et, dans les zones rurales d'Afrique, de la Région néotropicale et d'Asie, ce chiffre avoisine les 80%, cependant que les femmes sont souvent privées d'accès à la propriété foncière. Dans de bonnes conditions, les communautés rurales se révèlent souvent des intendants avisés de leurs ressources naturelles. Nombreux sont les exemples attestant que la sécurité de jouissance et le contrôle sur les ressources naturelles se traduisent par une amélioration spectaculaire de la santé des écosystèmes et une réduction de la pauvreté rurale.

L'eau et les zones humides jouent un rôle essentiel pour les populations rurales pauvres en termes de santé, de moyens d'existence et de croissance économique. Les communautés locales, les gouvernements locaux et nationaux, ainsi que la communauté internationale, peuvent offrir toute une gamme de solutions pour alléger le fardeau de la pauvreté et permettre aux plus démunis d'accéder à des modes de vie durables.

Le point sur . . .

Le commerce des produits des zones humides

La mondialisation du commerce des produits agricoles, de la pêche et d'autres ressources naturelles a souvent empêché les communautés rurales de lancer des initiatives commerciales pour mettre sur le marché les produits de leurs zones humides – un handicap majeur pour les populations rurales pauvres des pays en développement.

Promouvoir le commerce durable des produits des zones humides est un moyen d'atténuer la pauvreté et de conserver les zones humides, et fait partie des initiatives que prépare actuellement le Bureau Ramsar. Ce dernier appuie notamment un projet intitulé *Bolsa Amazonia*, financé par l'Union européenne et mis en oeuvre par l'ONG brésilienne POEMA, qui encourage avec succès le commerce durable de plus de 55 produits de la forêt amazonienne, y compris l'exportation de noix du Brésil, d'huiles et de résines végétales, de pulpe de fruits et de teintures naturelles vers l'Europe, l'Australie et les Etats-Unis. Les bénéficiaires directs de ce projet sont les communautés vivant à l'intérieur et à proximité de la forêt pluviale, y compris des petits producteurs engagés dans l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que des coopératives et des micro-entreprises rurales.

Bolsa Amazonia a mis au point avec succès de nouveaux produits et des technologies de transformation des ressources naturelles locales abondantes, telle la fibre de noix de coco, transformée actuellement dans quatre entreprises rurales gérées par les communautés locales, et destinée à la fabrication de sièges de camion pour l'entreprise Daimler-Chrysler au Brésil.

Le Bureau joue également un rôle de premier plan dans la mise au point d'un nouveau projet visant à promouvoir le commerce durable en Indonésie (qui s'appellera peut-être *Bolsa Nusantara*), que le *UK Department for International Development* (Département pour le développement international du Royaume-Uni) (Programme *DFID – Indonesia Forestry Multistakeholder*) s'est engagé à financer. Le Bureau a également entamé une collaboration dans le site Ramsar de l'Okavango (Botswana) et a conclu un Mémoire de coopération avec le Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), dans le cadre de son initiative BIOTRADE. Le Bureau a entamé des discussions préliminaires avec les autorités cubaines en vue d'établir des liens entre *Bolsa Amazonia* et le commerce durable des produits des zones humides de Cuba. Enfin, le Bureau Ramsar étudie actuellement la possibilité d'utiliser les fonds d'un échange dette-nature entre le Pérou et l'Allemagne, par l'entremise du Fonds péruvien pour l'environnement PROFONANPE, afin d'établir un programme similaire au Pérou.

L'Afrique du Sud, le chômage et les espèces envahissantes

L'Afrique du Sud a établi un programme remarquable de restauration des zones humides, qui offre des possibilités d'emploi aux communautés locales tout en débarrassant le pays de certains hôtes indésirables – les espèces envahissantes. Les espèces végétales exotiques importées en Afrique du Sud pour des raisons esthétiques et économiques, mettent en péril les écosystèmes du pays, obstruent les cours d'eau, accroissent les risques d'incendie de forêt et d'inondation, et réduisent la biodiversité nationale en éliminant des espèces locales. En outre, ces espèces introduites ont réduit l'eau disponible dans ce pays déjà pauvre en ressources

hydriques car elles consomment chaque année 3,3 milliards de mètres cube d'eau servant normalement à alimenter les cours d'eau – une quantité pratiquement équivalente à celle la consommation totale des ménages et de l'industrie des grands centres urbains et industriels nationaux. Une solution partielle à ce problème est le programme intitulé *Working for Water* (De l'eau contre du travail), lancé en 1995 par le Gouvernement sud-africain. Ce programme qui offre du travail à 42 000 personnes, dont plus de la moitié sont des femmes, a permis de dégager plus 45 000 ha de terres infestées par des espèces envahissantes. S'il se concentre sur les espèces exotiques qui ne croissent que dans les zones montagneuses en raison de leurs besoins élevés en eau, c'est parce que ces régions produisent 49% du volume total d'eau douce de ruissellement de l'Afrique du Sud.

L'abattage d'un peuplement dense de pins et d'acacias sur 500m de berge dans une région a permis d'accroître le débit de 120%. Des augmentations plus modestes de 44% ont été enregistrées dans d'autres régions – une eau vitale pour un pays qui dépend de 1,3 millions d'hectares de terres irriguées pour produire 25% de sa production agricole. Avantage supplémentaire du programme: le bois coupé est transformé en produits commercialisables tels que bois de feu, meubles et jouets. Bilan global de ce programme : remise état d'un écosystème, accroissement de l'approvisionnement en eau et atténuation de la pauvreté.

La gestion de la production alimentaire, les populations rurales et l'environnement

Une étude réalisée en Thaïlande a démontré que le fait de produire deux récoltes de riz par an permettait d'avoir plus de riz pour l'exportation mais exigeait la construction de barrages et de systèmes d'irrigation, des engrais et des pesticides. Elle a en outre démontré que la culture traditionnelle de riz pluvial en saison sèche (produit sans irrigation) était moins productrice mais permettait aux agriculteurs de pêcher du poisson, des crevettes et des crabes et d'exploiter des produits de zones humides tels que pousses de bambou et champignons. Dans le système de production diversifiée, deux tiers des revenus provenaient de prélèvements directs effectués dans les zones humides et un tiers de la riziculture. Le revenu moyen tiré de ce système de production diversifiée était nettement supérieur au système de double culture – US\$ 2500-2950, contre US\$ 865-1296 par famille et par an – une différence significative qui pourrait largement contribuer à atténuer la pauvreté rurale, à produire toute une gamme de produits de zones humides pour la subsistance des populations humaines, et à maintenir un écosystème de zone humide plus sain.

Ecotourisme et moyens d'existence durables pour les communautés locales

L'écotourisme est un secteur de l'industrie touristique destiné aux touristes intéressés à visiter des zones naturelles pour observer la vie sauvage, les paysages naturels et les cultures traditionnelles. Son potentiel en tant qu'outil contribuant à fournir des moyens d'existence durables aux communautés locales et à conserver le milieu naturel a été reconnu à l'échelle internationale lorsque les Nations Unies ont déclaré 2002 *Année internationale de l'écotourisme*.

Une définition intéressante de l'ÉCOTOURISME a été donnée par l'UICN (Union mondiale pour la nature) :

« Voyages et visites respectueux de l'environnement dans des sites naturels relativement intacts, motivés par l'observation et l'appréciation de la nature (et de tout élément anthropique s'y rattachant - ancien et actuel), qui encouragent la conservation, réduisent au minimum l'impact des visiteurs et prévoient la participation socio-économique active de la population locale. »

Les recettes du tourisme international ont atteint 476 milliards de dollars en 2000, représentant plus de 698 millions de touristes (28 fois plus qu'en 1950). Le tourisme constitue la principale source de devises étrangères de 38% des pays du monde et l'une des cinq principales catégories d'exportation de 83% des pays, assurant un emploi à plusieurs millions de personnes. Dans certains petits Etats insulaires des Caraïbes et du Pacifique, le tourisme représente plus de 40% du PIB. Cette industrie est en plein essor, l'écotourisme étant le secteur qui se

développe le plus rapidement: ses dépenses augmentent de 20% par an - quasiment 5 fois plus vite que le reste de l'industrie touristique. L'écotourisme est de plus en plus reconnu comme une option rationnelle de développement: *the Nature Conservancy* (aux Etats-Unis), rapporte que 36 des 60 ONG locales partenaires d'Amérique latine ont sollicité une aide pour effectuer des études de faisabilité sur l'écotourisme.

Normalement, les écotouristes viennent en petits nombres, restent plus longtemps (dépensant ainsi plus que les autres touristes), et ont moins d'impact sur la communauté locale, sa culture et son environnement. Les communautés locales peuvent notamment offrir aux touristes des visites guidées, un logement, de la nourriture, des véhicules de location, des taxis, des loisirs (bateaux, chevaux, bicyclettes, etc.) et des objets artisanaux qui leur assurent un revenu précieux. En outre, en encourageant les communautés locales à travailler avec les touristes, l'écotourisme développe un sentiment de fierté à l'égard de leur environnement qui les incite à gérer leurs ressources de façon responsable; qui plus est, l'écotourisme aide à démontrer la valeur économique des écosystèmes naturels aux gouvernements nationaux.

Développer l'écotourisme de telle sorte qu'il soit bénéfique à l'environnement et aux communautés locales constitue un véritable défi. Nombre de pays en développement considèrent toute forme de tourisme comme une source de devises étrangères plutôt que comme un outil permettant d'atteindre des objectifs socio-économiques plus vastes comme le soutien aux économies rurales et l'atténuation de la pauvreté. Dans les pays en développement, la « fuite » des revenus touristiques peut atteindre 50% (par les entreprises étrangères ou le paiement de biens et de main d'œuvre qualifiée importés), et souvent, ce qui reste ne revient même pas aux communautés locales.

Faute de définition mondialement acceptée de l'écotourisme, qualifier une initiative d'écotourisme peut être avantageux pour les affaires mais pas nécessairement pour l'environnement ou les communautés locales. La définition de l'UICN (voir encadré) est utile à cet égard, car elle identifie clairement l'engagement socio-économique des communautés locales. Il en va de même des lignes directrices axées sur l'écotourisme plutôt que sur des questions plus vastes liées au tourisme durable, par exemple les lignes directrices pour l'écotourisme communautaire (en anglais), publiées en 2001 par le Fonds Mondial pour la nature (WWF).

Un projet d'écotourisme en cours dans le **Parc National Banc d'Arguin**, site Ramsar de Mauritanie, illustre parfaitement les efforts sérieux déployés pour faire associer la population locale et lui permettre de tirer des avantages économiques. Avec une stratégie de l'écotourisme bien définie, reposant sur une étude de faisabilité, le projet du Banc d'Arguin visait trois buts principaux: (a) faire en sorte que la communauté locale participe en tant qu'exploitant de l'équipement écotouristique, en partenariat avec des agences de voyage nationales et étrangères, avec des fonds mis à disposition pour permettre à la population locale de plusieurs villages de créer une infrastructure, et qu'elle participe aussi aux décisions de gestion liées à l'écotourisme à l'intérieur du parc; (b) faire en sorte que les écotouristes repartent en ayant bien compris les enjeux de la conservation des zones humides à l'intérieur du parc et dans le pays; et (c) veiller à ce que les visiteurs et les exploitants de l'équipement écotouristique suivent un code de conduite qui respecte les coutumes locales et limite les retombées négatives sur le milieu naturel.

Le Parc national du lac Nakuru, site Ramsar, est en train de mettre au point un projet allant dans le même sens. Le « tourisme de masse » qui s'est développé dans le parc, avec une moyenne annuelle de 140 000 visiteurs par an, représente une menace constante pour l'écosystème de zone humide dont dépend ce site. L'autorité du parc vise à diversifier le tourisme en développant l'écotourisme. Actuellement à l'état d'ébauche, ce projet comporte deux grands volets : premièrement, procurer des avantages socio-économiques aux communautés locales et les associer activement à la conservation du parc; et deuxièmement, introduire une forme de tourisme réduisant au minimum les retombées négatives sur l'écosystème de zone humide.

**Bureau Ramsar
Rue Mauverney 28
CH-1196 Gland
Suisse
Tél: +41 22 999 0170
Fax: +41 22 999 0169
Courriel: ramsar@ramsar.org
Site web: www.ramsar.org**